

L'État-providence stratifié

Bea Cantillon

Centre de Politique sociale Herman Deleeck,
Université d'Anvers

Liège, le 22 novembre 2011

FORUM FEDERALISME


1

De gelaagde welvaartsstaat

*Naar een Vlaamse sociale
bescherming in België en Europa?*

*Bea Cantillon
Patricia Popelier
Ninke Mussche
(eds.)*

 Intersentia

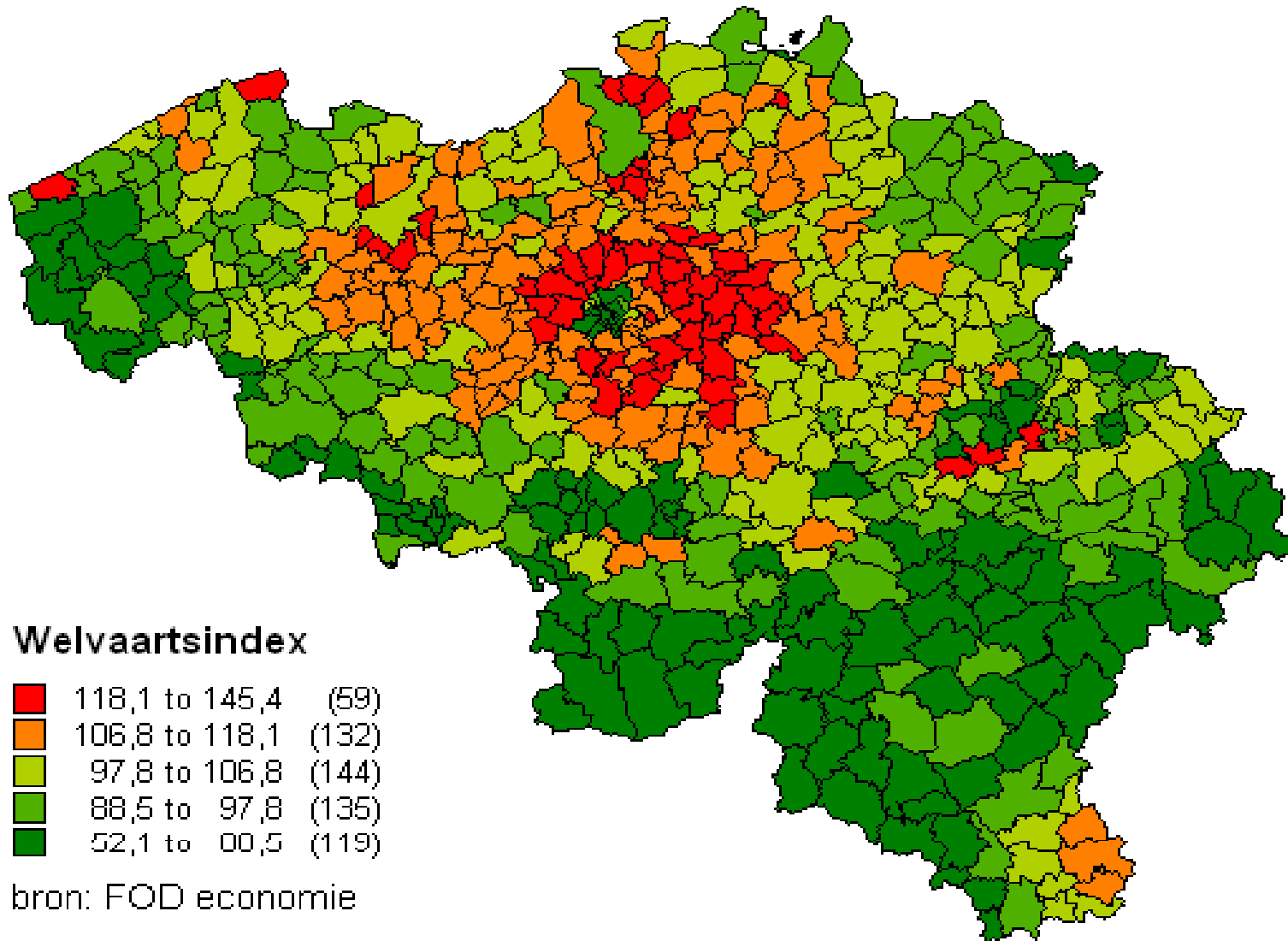
- 
-
- Géographie
 - Transferts
 - Premiers pas : qu'avons-nous appris ?
 - Quels problèmes, quelles solutions ?
 - Conclusion



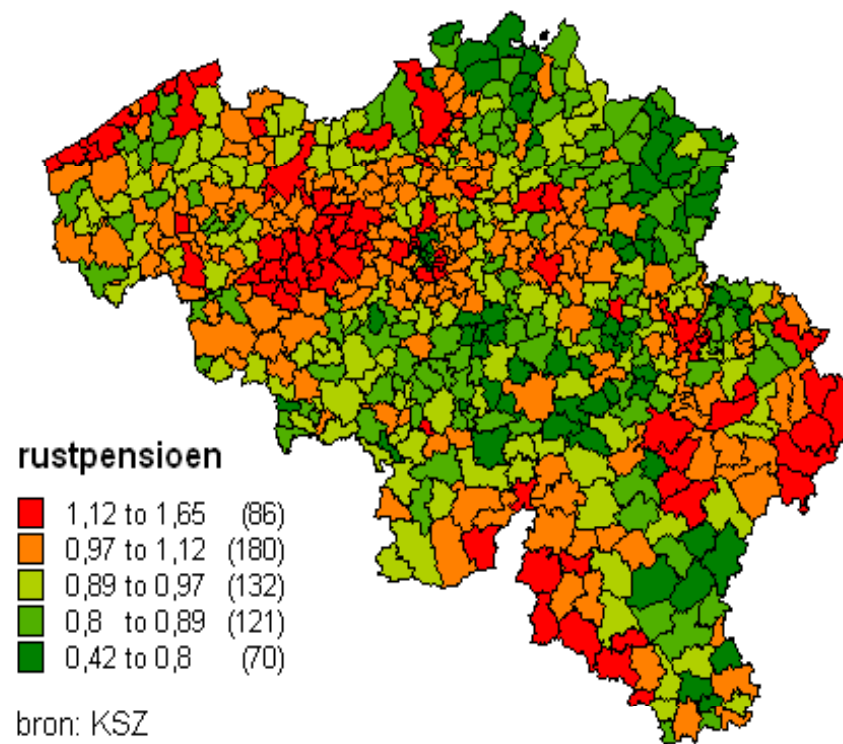
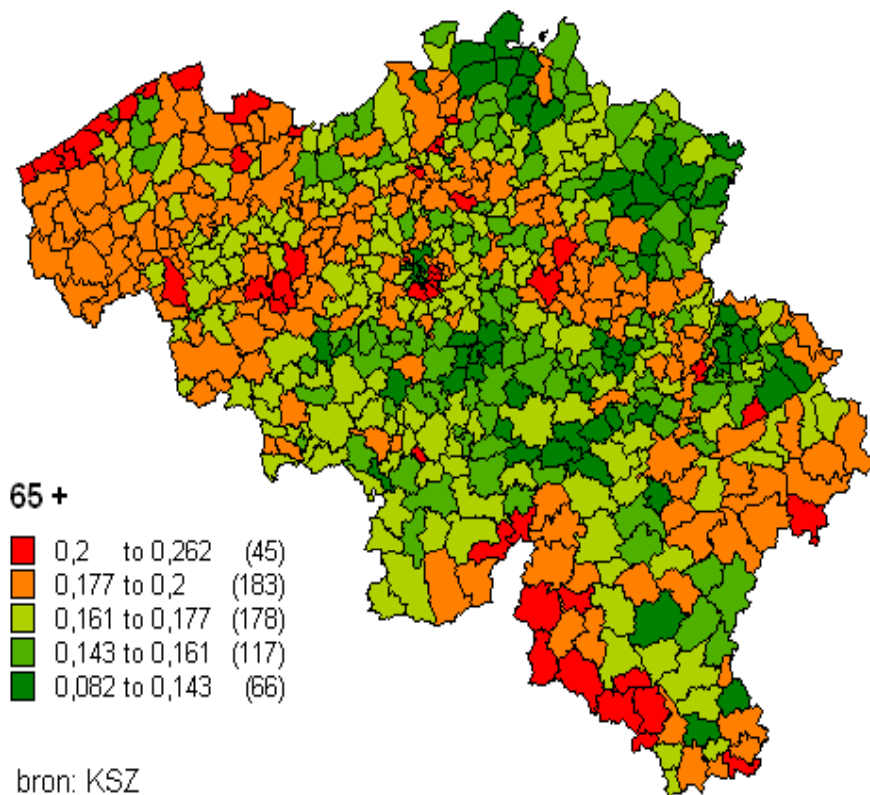
1. La géographie de la sécurité sociale

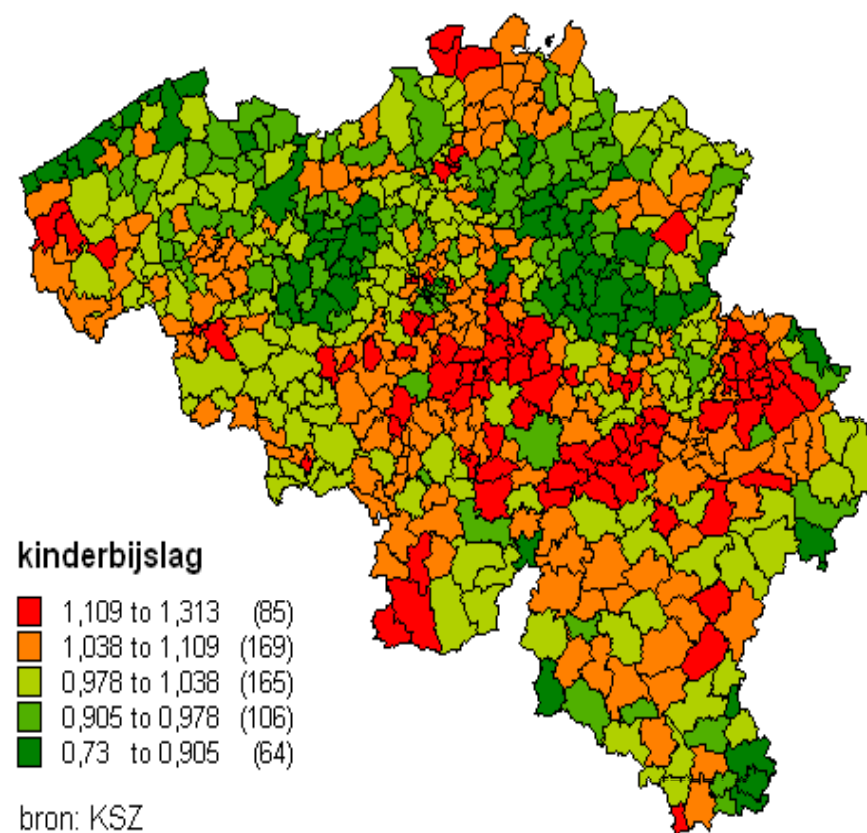
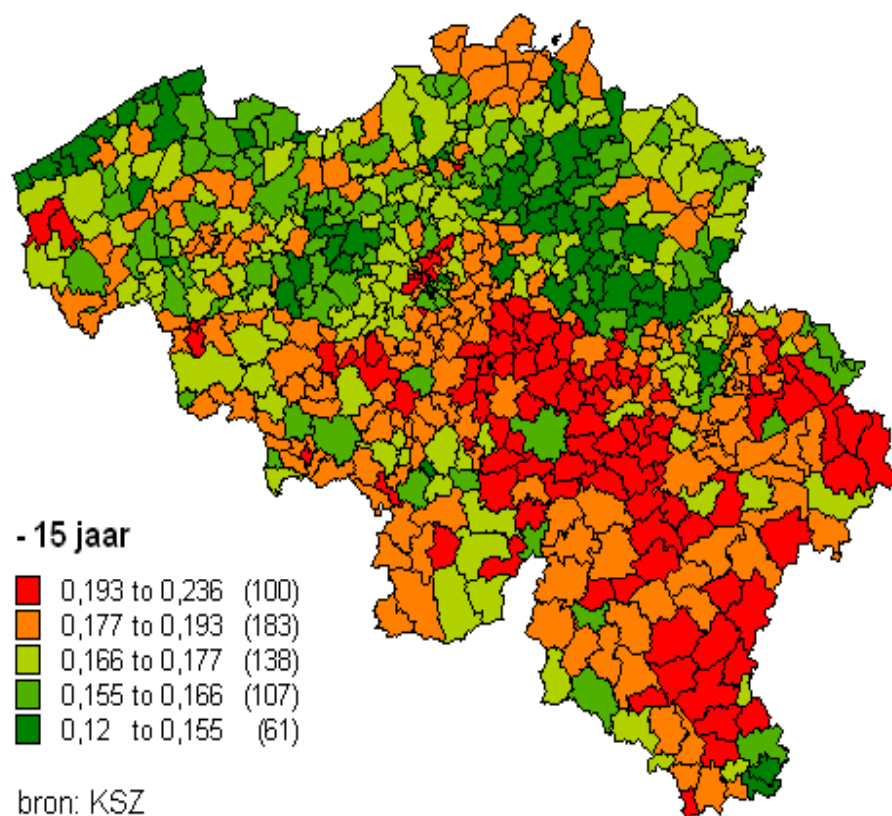
- Base de bien-être et revenus
- Étalement des risques sociaux

Base : flamande et suburbaine

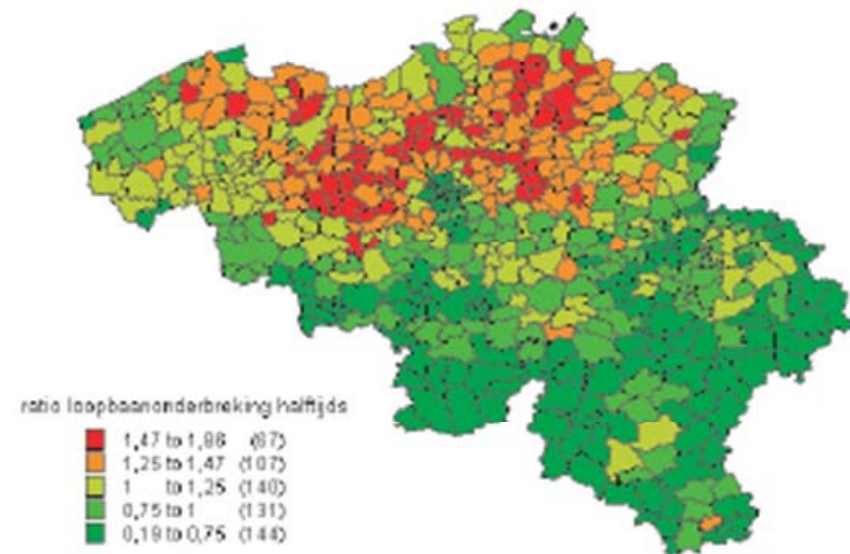
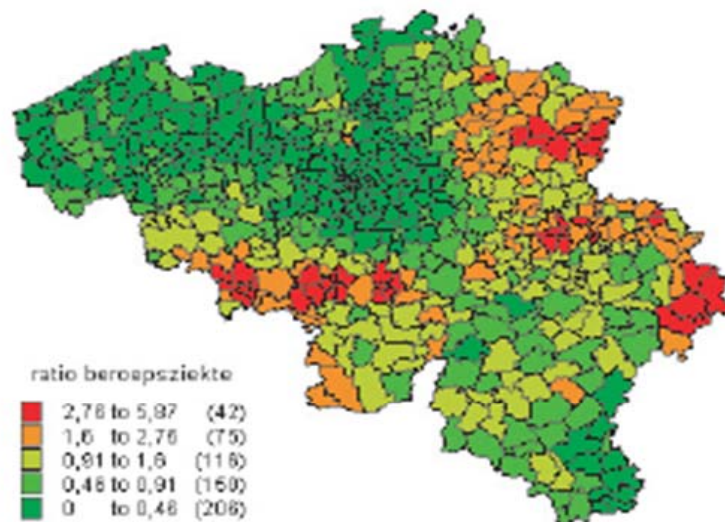
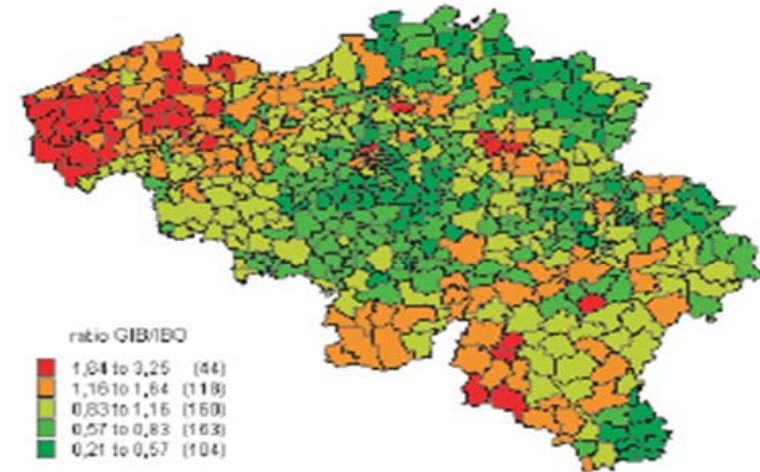
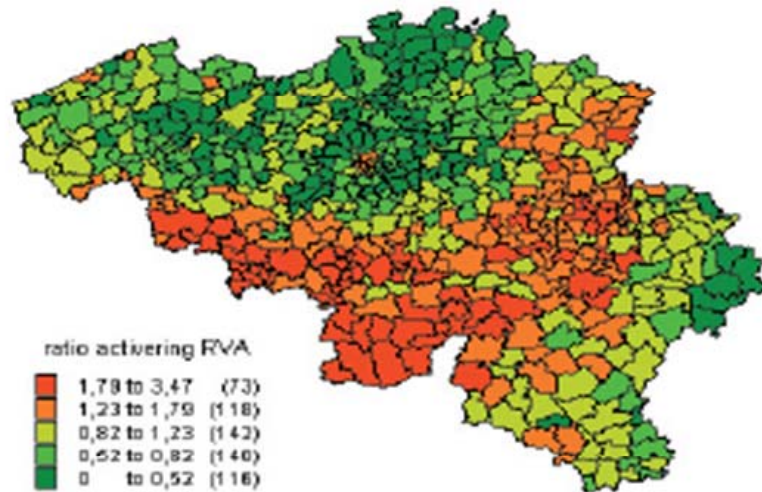


Jeunes et vieux, d'autres risques, d'autres lieux





Activation, Grapa, Maladie prof., Interruption





Les tendances sous-jacentes

- Naissance, espérance de vie et migration
- Les pôles de croissance de la nouvelle économie : les villes et les faubourgs
- Le passé industriel

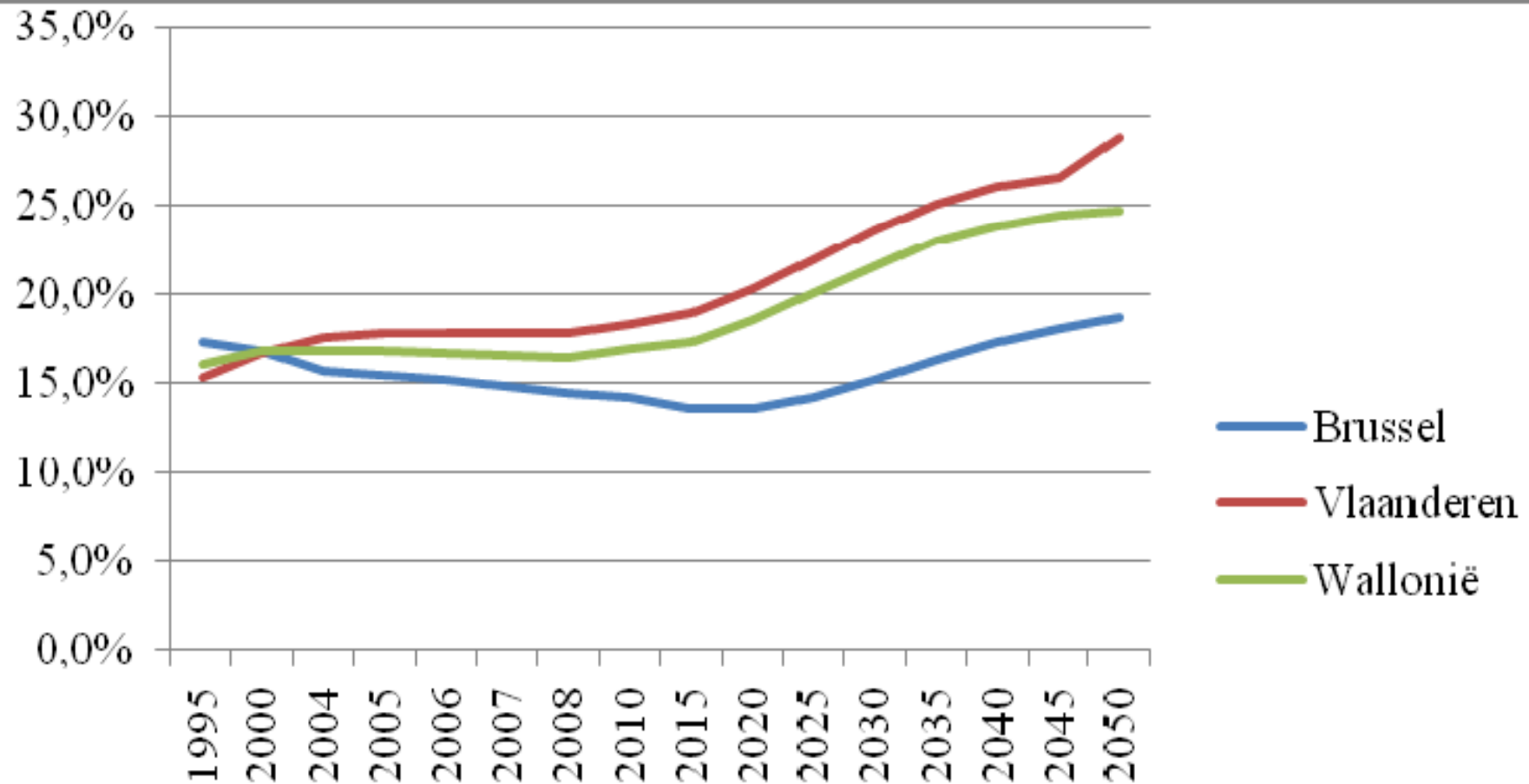
2. Les transferts : aujourd'hui et demain

	Flandre		Wallonie	
	actuel	simulation	actuel	simulation
Revenu familial moyen	100%	107%	100%	96%
Pauvreté	9,7%	9,5%	13,1%	18,3%

Augmentation en pourcentage du revenu moyen par tête selon les sources de revenu.

Source : enquêtes CSB et SILC.

Proportion des 65-plus



Bronnen: FOD Economie, KMO, Middenstand en Energie - ADSEL, FPB



Allocation moyenne : prévision

	F1	W	BR
2008	374	406	345
2030	441	462	359
2050	463	487	390



Conclusion provisoire (1)

- ❑ les transferts sont importants
- ❑ explicables en grande partie par des facteurs démographiques et économiques
- ❑ ils diminuent, mais persistent à long terme (sauf déplacement des pôles de croissance économique)



3. Premiers pas vers une Sécurité flamande : qu'avons-nous appris ?

- 3 mars 1999 5 résolutions flamandes
- 30 mars 1999 Assurance soins flamande
(ASF)
- Déclaration gouvernementale flamande :
développement d'une protection sociale
flamande (allocations familiales, assurance
hospitalisation, etc.)



Tout ceci dans un cadre constitutionnel de

Compétences exclusives



Qu'avons-nous appris ?

1) *Insécurité juridique* :

- Formellement dans le cadre de compétences exclusives ; en pratique : compétences parallèles ou complémentaires
- Décisions de la Cour européenne de Justice



(excursus)

L'Europe n'a pas de compétences sur le plan de la sécurité sociale, mais détermine les droits des travailleurs migrants

Dans le cas de l'ASF : est attributaire toute personne qui a un jour travaillé en Flandre (sauf le Wallon)



Qu'avons-nous appris ?

2) Incohérence

- La Sécu est utilisée pour établir ou imposer des compétences (la saga de l'ASF)
- dynamique d'augmentation des coûts (ASF, allocations familiales)



Qu'avons-nous appris ?

3) *Immobilisme*

- les réformes sont bloquées (ex. allocations familiales)



Conclusion provisoire (2)

- Par le passé, tentatives d'imposer des compétences
- Dans le cadre de compétences constitutionnelles exclusives
- Ont entraîné :
 - insécurité juridique
 - immobilisme
 - incohérence



4. Quels problèmes, quelles solutions ?



A. L'inévitabilité d'une Sécurité sociale nationale

1. Concurrence fiscale et sociale
2. Bruxelles
3. Efficacité
4. Le modèle social européen est encore très éloigné



B. Mais nécessité d'une autonomie accrue

1. Différences dans les préférences (politiques)
2. Différences de besoins, nécessités et possibilités
3. La 'nouvelle politique sociale' exige une décentralisation accrue
4. Responsabilisation, vu le grand accroissement de compétences propres



C. L'inévitable complexité et imbrication des champs de compétence

1. L'exemple de l'Assurance soins flamande (allocation d'aide aux personnes âgées, titres-services, prestation de services,...)
2. L'exemple des allocations familiales (primes scolaires, 13^e mois, réductions d'impôt pour enfants à charge, définition d'un étudiant,...)



D. La nécessité de rendre la Sécu plus efficace



Conclusion provisoire (3)

- Sécu : une affaire de la fédération, des communautés et des régions
- responsabilisation
- décentralisation

(the mess of federalism)



5. Vers une sécurité sociale stratifiée

- Sortir du discours actuel pour ou contre les ‘paquets de compétences exclusifs, homogènes et séparés’
- et développer une pratique plus nuancée concernant les compétences partagées, concurrentes et/ou parallèles
- partant de l’objectif de développer une Sécu plus adéquate et efficace



exemple

- La scission de la compétence d'exécution dans les allocations familiales ne résout pas grand-chose
- Par contre, un socle fédéral (constitutionnel ?) avec des suppléments au niveau des régions



Cela implique cependant

- ❑ De lâcher l'obsession de la scission
- ❑ Un assouplissement de la division constitutionnelle des compétences
- ❑ Plus de raison, moins d'émotion